la cause du peuple

nouvelle édition

N°9 septembre 2011

Le journal du Front Révolutionnaire Anticapitaliste Antifasciste et Populaire

La Cause du Peuple est ressortie en Septembre 2010, il y a un an, à l'initiative des maoïstes du PCmF. Le constat était le suivant :

- la lutte contre la réforme des retraites menées par les conciliateurs conduisait à l'impasse ;
- les grèves à répétition démobilisaient les manifestants : 300 000 en janvier à Paris, 3 000 en juin ;
- le mot d'ordre des manifestants était principalement «Grève Générale» ;
- la colère demeurait vive à la rentrée.

l'éditorial

La sortie de la Cause du Peuple répondait à un besoin. Un Parti ne suffit pas pour faire la révolution, il faut un Front Uni dans lequel se retrouvent toutes celles et ceux, organisés ou inorganisés, qui veulent un véritable changement de société et qui sont prêts à édifier un Front le plus large possible, indépendant des partis et organisations réformistes. La Cause du Peuple est le journal dédié à l'édification de ce Front.

La Révolution ne peut se faire sans «les masses qui font l'histoire» avec à sa tête la classe ouvrière qui est révolutionnaire jusqu'au bout. Il est nécessaire que le front populaire le plus large s'édifie à travers les luttes revendicatives quotidiennes, pour y porter la perspective révolutionnaire.

Ce Front Uni doit être indépendant des partis et organisations réformistes. Il doit construire ses organismes révolutionnaires et populaires autonomes sur différents fronts : logement, quartiers, mouvements de femmes, jeunes, contre le racisme, le fascisme, le capitalisme, pour l'éducation populaire de la jeunesse, sur le front anti-impérialiste.

Les associations qui travaillent sur des fronts spécifiques peuvent apporter leurs expériences et participer à l'édification du front, en s'engageant à y travailler sur la bases de ses objectifs, la lutte révolutionnaire et populaire anticapitaliste/antifasciste.

Ce Front ne peut être que révolutionnaire et anticapitaliste car le système capitaliste nous conduit à une catastrophe ; il est à bout de souffle et doit être remplacé par celui des travailleurs.

Ce Front est antifasciste, contre les formes nouvelles qu'édifient la bourgeoisie pour conserver ses intérêts, à travers des lois de plus en plus restrictives des libertés, de plus en plus destructrices des acquis sociaux payés par le prix du sang et des larmes ; contre le fascisme moderne ; contre la montée du FN et du fascisme sous une forme populiste dans tous les autres pays d'Europe, des identitaires, des groupuscules néo-nazis (dont la sombre illustration est un massacre de masse perpétré en Norvège).

Ce Front est populaire parce qu'il vise à rassembler en son sein les différentes couches du peuple.

Cette année a été riche de plusieurs évènements significatifs :

★ De Septembre 2010 à la fin de l'année, il y a eu des défilés massifs, un fort mouvement de grèves, particulièrement lorsque de nombreux travailleurs, syndicalistes remettaient en cause la stratégie des directions syndicales et reprenaient en masse le slogan «Grève Générale» ; les raffineries ont été bloquées et occupées par les ouvriers qui ont fait appel aux travailleurs des autres usines, aux enseignants, étudiants, lycéens, etc., pour renforcer les piquets de grèves ; la dislocation des manifestations à Nantes a été empêchée par la dispersion en petits groupes des manifestants à travers la ville, en neutralisant l'intervention massive de la police. Mais les grèves n'ont pu se généraliser, les directions syndicales prétextant qu'on ne peut décréter une grève générale. Qu'on-t-il fait pour que le mot d'ordre massif de «grève générale» aboutisse ? Rien, parce qu'ils ne voulaient pas mener une propagande politique pour bloquer l'économie, mettre à genoux patronat et gouvernement, comme cela s'est passé en 1936 et 1968 où la bourgeoisie avait dû faire des concessions importantes. Ils ne voulaient pas ce qu'ils appellent «dérapage».

★ En janvier en Tunisie, un peu après en Egypte, un formidable soulèvement de masses s'est produit contre les «chiens de garde» de l'impérialisme, les Ben Ali, Moubarak et compagnie. Ces soulèvements s'inscrivent dans un processus de lutte prolongée contre le système capitaliste/impérialiste à l'échelle mondiale. La révolte couvait sous la cendre, elle avait une base objective : la lutte contre l'exploitation, la misère, le chômage massif alors que les ressources étaient pillées par les impérialistes et leurs «chiens de garde». Ce mouvement s'est étendu à Bahreïn, où il a été écrasé par les «chiens de garde» de l'Arabie Saoudite et des Emirats, tandis que les impérialistes, dont la France, intervenaient en Lybie. Des révoltes ont éclatées en Jordanie, au Yémen, au Maroc et continuent en Syrie.

★ Les expulsés de la Barre Balzac (juillet 2010) à la Courneuve ont été relogés en hôtel et en ont été chassés le 18 avril 2011. Ils ont alors décidé de revenir à la Courneuve et campent depuis lors Place de la Fraternité. Le soutien a alors été initié par quelques militants de la Cause du Peuple, ainsi que le DAL qui les avait soutenus lors de l'expulsion de Juillet. D'autres organisations les ont rejoints par la suite. La municipalité de gauche (PCF) va refuser d'apporter une aide quelconque, pire va tenter de monter la population contre les expulsés par un communiqué distribué dans les boites à lettres. Peine perdue, la population avait dès les premiers jours apporté un soutien concret en nourriture, boissons, médicaments. La municipalité passe

sommaire

Anniversaire

★La Cause du Peuple est immortelle ! *(p.3)*

Lutte de classe

★A propos des accords nationaux sur la représentativité *(p.4)*

★Halte à la répression chez Franprix ! *(p.5)*

★Les employées de Circular France en lutte contre le marchandage *(p.6)*

★Des nouvelles de Goodyear Amiens *(p.6)*

Analyse

★La montée du fascisme moderner et la remontée du fascisme ancien *(p.7)*

★Contre le particularisme et le partielisme *(p.8)*

★Justice de classe - le cas GI Abdallah - la jeunesse des banlieues *(p.9)*

International

★Espagne : crise et mouvement de masse *(p.11)*

★Israël : vers un mouvement populaire ? *(p.11)*

★Les émeutes en Grande Bretagne *(p.12)*

En bref

★La lutte pour le logement continue ! *(p.12)*

alors à l'offensive et demande à la préfecture l'évacuation. La préfecture qui veut laisser la situation pourrir ne bouge pas. La Plaine Commune regroupant 8 municipalités (4 PC, 2 PS, 1 Vert, 1 droite) demande à son tour l'évacuation (procès le 14 septembre prochain).

★ Le Comité de Soutien et de Lutte de la Cause du Peuple a appelé à élargir la résistance, a pris contact avec les Sorins de Montreuil qui occupaient une usine désaffectée aménagée par leurs soins en comptant sur leurs propres forces (chambres, cuisines, sanitaires). Les Sorins sont soutenus par un groupe de jeunes squatteurs qui occupent une maison vide et par divers individus et groupes. La Cause du Peuple a également pris contact avec ceux du foyer-taudis d'Epinay, soutenus par la COPAF, pour aider à l'élargissement de la résistance aux expulsions et aider à la constitution d'une coordination. Celle-ci finit par se mettre en place, malgré une tentative d'isolement d'une organisation du comité de soutien de la Courneuve. La préfecture a vu le danger et à la veille du Ramadan a expulsé les Sorins. Ils se trouvent à présent sur un terrain de foot.

CONCLUSION

La situation que nous venons de décrire montre que les capitalistes et l'appareil d'Etat :

poursuivront leur restructuration et réduiront de plus en plus les acquis et les droits démocratiques ;

- ★ utiliseront l'éteignoir «démocratique» droite et gauche et la conciliation avec les directions syndicales pour se maintenir ;
- ★ utiliseront tous les moyens de coercition, de répression pour atteindre leurs objectifs ;
- ★ établiront des lois scélérates, sous la forme du fascisme moderne, du populisme d'extrême droite fasciste, par l'utilisation des groupes et groupuscules néo-nazis ;
- ★ continueront à soutenir les «chiens de garde» nouveau style, qu'ils appuient dans leur tentative de reprise en mains des révoltes arabes.

Nous observons aussi :

- ★ la volonté de combattre des travailleurs dans la lutte contre la réforme des retraites ;
- ★ les tentatives des travailleurs en lutte d'élargir la résistance, de mettre sur pied des organisations autonomes des réformistes qui ne veulent éliminer la source de nos maux, mais nous «pacifier» pour qu'ils puissent continuer à entretenir leur place ;
- ★ la nécessité de mener palier par palier la lutte prolongée contre la bourgeoisie et ses valets ;
- ★ la montée des révoltes arabes, les révoltes en Afrique, en Chine, en Amérique Latine ; la montée du mouvement des indignés où les masses prennent conscience des limites du pacifisme face aux «chiens de garde» de l'impérialisme et aux forces coercitives de l'Etat capitaliste ; le développement des guerres populaires en Inde, aux Philippines, au Pérou, sans compter les luttes de libération nationale.

LES TRAVAILLEURS N'ONT RIEN A PERDRE, MAIS UN MONDE A GAGNER !

La Cause du Peuple est immortelle !

Georges Sand, le 12 mars 1848, dans la Lettre aux riches expliquait que «la France était appelée à être communiste avant un siècle». Elle publia le journal La Cause du Peuple (3 numéros). L'écrasement par Cavaignac des émeutes populaires lui arracha ce cri : «J'ai honte aujourd'hui d'être française Je ne crois plus à l'existence d'une République qui commence par assassiner ses prolétaires.» Quelques années plus tard, c'était au tour de la Commune de Paris de faire renaître de ses cendres le combat prolétarien. Du temps est passé. Mais comme le dit la chanson «la Commune n'est pas morte», elle est immortelle.

La Cause du Peuple non plus n'est pas morte, elle aussi est immortelle. Après mai 68, la Gauche Prolétarienne a de nouveau sorti La Cause du Peuple jusqu'en 1973. Malgré la liquidation de l'organisation, La Cause du Peuple a été reprise par une poignée d'opposants, jusqu'en 1977.

Après la mort de Mao Zedong, la liquidation des «quatre» par Hua Guofeng, puis la restauration capitaliste dirigée par Teng Xiaoping, les maoïstes de la CdP ont rejoint l'ORPCF/PCOF, puis en sont sortis. Ils ont repris le chemin du maoïsme, ont fondé une organisation maoïste, puis le PCmF en 2001, se penchant sur les erreurs du passé pour en tirer les leçons et repartir du bon pied, se frayant un chemin pour sortir du marais dans lequel les avaient plongé les révisionnistes.

Mais comme nous l'avons déjà dit, le Parti seul ne peut mener à bien la révolution, car si le Parti peut éclairer la route, et même définir une stratégie juste, ce sont «les masses qui font l'histoire».

Tout le monde n'est pas maoïste, beaucoup d'ouvriers révolutionnaires, combatifs, de gens du peuple ne sont pas maoïstes, ne se reconnaissent pas dans les partis réformistes de tout poil mais veulent un changement radical, sont ou se comportent comme des révolutionnaires, sont anticapitalistes, antifascistes.

Ils peuvent faire front ensemble pour l'émancipation du genre humain, ensemble avec les maoïstes. Ceux-ci ont pris l'initiative de proposer la constitution d'un Front Révolutionnaire, Anticapitaliste/Antifasciste et Populaire (FRAP) et de ressortir La Cause du Peuple comme journal ouvert aux luttes du peuple, comme instrument d'organisation et de propagande de masse, le journal du Front.

Le journal est ressorti il y a un an, en pleine lutte contre la réforme des retraites et a immédiatement été reçu avec enthousiasme par des anciens maoïstes, des syndicalistes, des jeunes qui, bien qu'ils n'aient pas vécu les années 70, connaissaient la Cause du Peuple de réputation.

Depuis septembre, 9 numéros sont sortis ainsi qu'un fac-similé du numéro de 1972 en hommage à Pierre Overney,

cet ouvrier maoïste, diffuseur de la Cause du Peuple, assassiné par le chef de la police patronale de Renault, Tramoni. Ce dernier fut jugé par la justice populaire et exécuté par les NAPAP. A l'appel de la Cause du Peuple d'aujourd'hui, un hommage a été rendu à Pierre Overney au cimetière du Père Lachaise en février dernier. L'année prochaine, cela fera 40 qu'il aura été tué.

Des équipes de diffusion se sont formées, des relais ont été établis par des internautes, des correspondants ont commencé à envoyer des articles, le blog de la CdP a été créé, les encouragements sont de plus en plus nombreux. Des luttes s'inscrivent aujourd'hui dans la Cause du Peuple, dans l'esprit de faire front, par exemple sur la question du logement, dans le soutien aux luttes des peuples et bientôt sur d'autres fronts relayant les luttes de la classe ouvrière, contre la montée du fascisme, contre la destruction de l'environnement et bien d'autres aspects. Ces luttes, comme plusieurs sources, doivent former un large fleuve tumultueux, le Front Uni, qui doit creuser son lit et balayer d'un flot puissant la bourgeoisie.

VIVE LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA RESSORTIE DE LA CAUSE DU PEUPLE !

LONGUE VIE A LA CAUSE DU PEUPLE !

A propos des accords nationaux sur la représentativité entre patronat et syndicats conciliateurs

En Italie (tiré du journal *Proletari Comunisti*)

La réforme des accords nationaux sur la représentativité a été un saut important. Ce plan participatif signifie que les accords entre patronat et syndicats seront passés de manière séparée et seront imposés par chantage ou référendum.

La signature d'accords entre la Fiat de Marchionne, le gouvernement et les syndicats est une dérogation aux normes habituellement établies au niveau national. Comme le dit Bonanni, dirigeant syndical, c'est une condition générale de la «haute compréhension des exigences des entreprises et des capacités d'adaptation . qui augmentent les chances de flexibilité».

La réforme actuelle signifie la liquidation du syndicat de classe pour en faire un organisme intégré au fascisme patronal. La réforme de la représentation syndicale doit répondre aux exigences et est, comme le dit Bonanni, «d'application indiscutable».

L'accord séparé établi par le syndicat et le patron de la Fiat Marchionne, imposé par chantage ou répression, doit être appliqué sans discussion, sans reconnaissance des droits syndicaux et passe par le licenciement des ouvriers qui ne sont pas d'accord. Il s'agit pour eux de faire appliquer ces normes et ces règles.

La UIL, un des principal syndicat italien avec la CGIL, s'empare de la directive et passe à l'action. Angeletti reprend de façon nette le syndicalisme corporatif qui introduit un contrôle de l'Etat sur le syndicat (article 39 de la Constitution) né du «compromis historique» entre l'ex-PCI et la démocratie chrétienne, dont les ouvriers antifascistes ont empêché l'application. Le syndicat n'est plus une association libre et de classe, mais doit être ratifié par l'Etat qui contrôle alors les inscrits. C'est le monopole des syndicats officiels qui perdure depuis toujours et dénie le droit de représentation aux autres formes d'organisations syndicales alternatives.

Les patrons et les syndicats du régime tirent prétexte que les organisations syndicales alternatives sont «anti-CGIL» et «anti-FIOM» (branche de la CGIL dans la métallurgie) pour enrégimenter la CGIL et la FIOM dans ce nouveau système, contre toute forme de syndicalisme et de syndicat de classe.

Le cheval de Troie dans les rangs ouvriers est représenté par le groupe dirigeant de la CGIL qui ne veut pas contester ce plan mais simplement l'atténuer afin qu'il leur soit possible d'y participer et permettre l'isolement de l'aile la plus combative de la FIOM et procéder à l'épuration.

Le monopole de 33 % pour les syndicats officiels est une barrière à la représentation des Cobas (Comités de Base) et des syndicats de base.

La CGIL propose un modèle mixte (incluant inscrits et votes obtenus), qui réduit la représentation de ceux qui ont votés contre les accords. Ce qui donne au fascisme patronal la possibilité d'imposer par la force ces accords aux travailleurs. L'application de l'article 39 de la Constitution amènera une sorte d'inscription forcée qui régnait du temps du fascisme.

Le gouvernement, par la voix de Sacconi, ministre du travail, propose une loi pour la défense des accords séparés entre les patrons, la CGIL et l'UIL, accord sur les parties techniques appelées «déclaration commune».

Camusso, secrétaire de la CGIL, dit : «Pas besoin de déclaration commune, mais un accord entre les partenaires sociaux qui puisse être accepté par le gouvernement et voté».

Nous (les Cobas) sommes d'accord avec Mattioli, responsable de la politique contractuelle de la CGIL de l'Emilie-Romagne, qui déclare : *«Nous devrons construire une barrière contre l'arrogance de cette association anti-démocratique des Bombassei, Sacconi, Angeletti, Bonanni ... nous préparons notre organisation contre cet objectif qui est de détruire le contrat au niveau national, nous devons détruire l'accord qui est anti-démocratique et qui empêche l'exercice démocratique de la représentativité».*

Au passage au fascisme patronal ouvert, nous devons opposer et commencer la lutte autonome des travailleurs, préparer une véritable grève générale.

En France

Le bilan de la négociation salariale de branche, établie quasi-systématiquement dans les années 1980, cède la place dans les années 1990 au développement des politiques d'individualisation des rémunérations. On recense 80 articles portant l'encadrement législatif et conventionnel sur la réduction et l'aménagement du temps de travail (possibilités de dérogation introduites dans les lois Auroux, accords interprofessionnels des années 1980, loi Robien puis lois Aaubry), sur la négociation décentralisée du temps de travail (flexibilité, emploi,) et sur la conduite de la négociation proprement dite (accords donnant-donnant, mandatement, …).

Les lois sur les 35 heures (1998) changent les règles de la représentativité syndicale en conditionnant les aides financières de l'État à la signature d'accords d'entreprise par des organisations qui ont obtenu la majorité des suffrages des salariés lors des élections professionnelles. Le principe de l'accord majoritaire est soutenu par la CFDT et la CGT. Les autres syndicats sont méfiants ou hostiles à un changement des règles qui leur avaient permis jusqu'alors de participer pleinement au jeu de la négociation en dépit de leur faible audience.

En 2008, les dirigeants de la CGT et de la CFDT signaient l'accord sur la représentativité syndicale (la règle de la majorité). L'objectif était d'éliminer ou de réduire l'influence de FO, la CFTC et la CGC et de barrer la route à SUD, l'UNSA, la FSU et des syndicats minoritaires ou spécifiques (syndicats des pilotes de ligne).

Ces deux syndicats ont mis en place cette manœuvre en passant un accord avec le MEDEF et le gouvernement, accord dont la conséquence était l'affaiblissement et la liquidation du syndicalisme de classe ou de combat.

Un des points essentiels de cet accord est que le délégué syndical doit être choisi parmi les candidats aux élections professionnelles qui ont recueillis 10 % des suffrages exprimés au 1er tour des élections (CE, Délégation Unique du Personnel).

Dans de nombreux cas, bien que des délégués du personnel aient été élus, le délégué syndical n'a pu être retenu parce qu'il n'était pas sur la liste électorale, sans parler des délégués du personnel éliminés faute d'avoir obtenu les fameux 10 %. Cela met en péril des candidats aux élections qui auraient pu être élus dans le système précédent, particulièrement ceux des syndicats non représentatifs.

C'est une véritable entreprise de liquidation du syndicalisme de classe que les directions CGT et CFDT ont entrepris pour le remplacer par un syndicalisme de conciliation, de collaboration avec la bourgeoisie, une forme moderne de corporatisme sous une forme paritaire, afin de rechercher un consensus de gestion pour résoudre la crise du capitalisme pourrissant.

Cette dérive conciliatrice des directions syndicales permet au patronat de démanteler un à un les acquis sociaux conquis par la classe ouvrière et les travailleurs.

C'est pourquoi ces derniers ne font plus confiance aux syndicats, ne se syndiquent plus. C'est pourquoi de nombreux ouvriers syndiqués et non-syndiqués ne comptent plus sur l'aristocratie ouvrière qui contrôle et dirige les syndicats et s'organisent dans des structures unitaires à la base, coordonnent leurs luttes sous différentes formes, en Italie et en France.

C'est cela qui faut généraliser entreprise par entreprise, ville par ville, département par département, région par région et dans tout le pays. Alors nous pourrons organiser une grève massive illimitée pour faire payer la crise par le patronat qui en responsable, ★

Halte à la répression chez Franprix !

La direction de Franprix est contre toute implantation de syndicat, principalement de la CGT. Joanny a voulu implanter une section syndicale au Franprix du 12 bd Magenta (75019). La direction a tout fait pour se débarrasser de lui (propositions de transactions, intimidations, changement de planning, vacances imposées, menaces, insultes, humiliations, …). Lorsque Joanny a exigé que des élections aient lieu, le patron a encouragé d'autres candidats, il n'a pas craint de faire pression sur le personnel «ne vote pas la CGT, rapporte moi le bulletin CGT». Devant ces menaces, Joanny n'a pas été élu.

D'ailleurs, maintenant, avec la nouvelle loi de la représentativité, il faut 10 % des suffrages exprimés pour être élu et pour être nommé représentant syndical par la Fédération Syndicale. Avant cette loi (adoptée par le patronat et les directions CGT et CFDT), une Fédération pouvait nommer un ou plusieurs représentants (suivant la taille de l'entreprise).

Par «chance», la CGT avait fait une demande à la préfecture de Paris pour que Joanny soit conseiller du salarié (accompagnant le salarié, par exemple lors des entretiens préalables à un licenciement). Ce titre, comme celui de représentant du personnel ou syndical, assure une protection. Il ne peut être licencié sans l'avis de l'Inspection du Travail.

Pour l'asphyxier économiquement, le patron l'a mis en mise à pied conservatoire. Il a été convoqué à un entretien préalable et attend la décision. Etant protégé, le patron ne pourra prendre une décision sans l'accord de l'Inspection du Travail, qui devra bien sûr tenir compte de son mandat. Alors, le patron devra interrompre la mise à pied et dédommager Joanny tant sur le plan financier que moral. Ces manoeuvres dilatoires du patron pour licencier un bon employé (adjoint de magasin), apprécié de la clientèle et du personnel, doivent cesser ! On ne peut que constater les manoeuvres et pressions du patron et de Franprix pour empêcher toute revendication. ★

Les employées de Circular France en lutte contre le marchandage

Les employées de CIRCULAR France, aidées par la CGT Commerce, ont profité du Séminaire organisé à Paris le Ier et 2 septembre pour faire valoir leurs droits bafoués depuis des années par leur employeur. Les déléguées syndicales de l'entreprise et un certain nombre d'employées ont distribué un tract appelant à la grève des participantes au séminaire tant que le patron présent ne se serait pas engagé par écrit à respecter les termes de la loi contre le MARCHANDAGE.

Elles sont intervenues dans la salle de conférence pour informer celles qui n'étaient pas en grève pour qu'elles les rejoignent. Le directeur général a senti qu'il était dans une mauvaise posture, tâchait de gagner du temps, demandant d'arrêter la grève, qu'il ne pouvait négocier immédiatement, qu'il fallait qu'il consulte son siège social, etc. Rendez-vous fut pris dans l'après midi. Le patron tenta encore de gagner du temps, mais les grévistes étaient déterminées à ne pas céder et exigeaient un engagement clair et écrit du directeur général s'engageant à respecter la loi et rétablir les droits des travailleuses. Il tergiversa. Du coup, les grévistes de plus en plus déterminées décidèrent de poursuivre la grève pour faire respecter la loi et leurs droits.

Les employées de Circular France tiennent les rayons de maquillage des magasins MONOPRIX. Les maquilleuses sont embauchées, formées, payées au niveau du Smic, avec une prime rarement attribuée car les objectifs fixés sont inatteignables. Bien qu'elles soient sous contrat indéterminé, elles sont en lien de subordination avec Monoprix, qui, en clair, est le vrai patron. Pour autant, la société Circular France n'accorde ni la même paie, ni les mêmes avantages que ceux des employées de Monoprix. Leurs salaires sont inférieurs à ceux des monoprix, qui déjà ne sont pas élevés. Les maquilleuses de Circular France n'ont pas de treizième mois, ni primes équivalentes, ni de divers avantages sociaux identiques (mutuelles etc.).

Ceci est illégal. En effet, le délit de marchandage est constitué dès lorsque «quelques fussent les obligations de l'artisan à leur égard, les ouvriers mis à disposition de la société n'avaient pas perçu les mêmes avantages que les salariés permanents de cette société» (Cassation criminelle, 20 octobre 1992, n° 91-86.835, Le Guerm). Non seulement la sanction s'applique au sous-entrepreneur, en l'occurrence Circular France, mais aussi à l'entreprise utilisatrice, ici Monoprix. Le Code du Travail prévoit pour ce délit une peine d'emprisonnement de 2 ans et/ou une amende de 200 000 €. Outre ces sanctions, les salariés pourront demander à bénéficier des droits et avantages applicables dans l'entreprise au premier jour de la requalification du contrat, voire faire reconnaître un licenciement abusif.

Cette lutte est exemplaire car elle pose le problème de la liaison contractuelle entre une entreprise indépendante qui passe un contrat de fourniture de savoir-faire et de personnel qu'elle forme elle-même à une société qui exploite ce savoir-faire et ce personnel qui lui est subordonné, alors que dans ce cas les employées devraient être rémunérées sur la même base que les employées de la société qui les utilise. De nombreuses enseignes doivent être dans la même situation. De telles pratiques ont pour conséquence d'amplifier le déficit de la Sécurité sociale, de réduire le pouvoir d'achat des employées et ainsi à contribuer au processus de récession, voir à la grande pauvreté qui engendre la petite délinquance de survie et la politique sécuritaire qui frappe en définitive les victimes et non les véritables auteurs de l'insécurité sociale permanente à laquelle sont confrontés de plus en plus les travailleurs.

Les employées de Circular France ont «RAISON DE SE REVOLTER», faisons connaître leur lutte, soutenons-les ! ★

Des nouvelles de Goodyear Amiens

Lundi 5 septembre dernier, Goodyear a remis un coup de pression : si la branche de production de pneus tourisme n'est pas liquidée avant le 30 novembre, Titan ne reprendra pas la branche agraire.

Les ouvriers, et notamment la CGT, font capoter depuis 4 ans le plan social de Goodyear qui prévoit la suppression de plus de 800 emplois.

Selon les mots même de Henri Dumortier, DG de Goodyear Dunlop Tires France, *«Titan a fixé au 30 novembre la date limite de son offre de rachat de l'agraire. Peu de temps pour faire aboutir la procédure d'information et de consultation. Ils n'iront pas au delà. Passée cette date, il y a un risque sur l'ensemble de l'usine.»*

La direction entend ici mettre la fermeture de l'usine sur le dos des ouvriers ! Un comble pour un groupe dont le patron est payé 4, 5 millions d'euros par an….

Non seulement la direction ment-elle sur les soi-disant pertes de l'usine mais pire, lors des dernières négociations, elle n'a pas hésité a utilisé les méthodes et les provocations les plus basses pour empêcher les délégués CGT de s'exprimer.

Les ouvriers en lutte de chez Goodyear aooellent *«tous les habitants de la région, les mères de famille, les chômeurs, les retraités, les précaires, les salariés menacés de chômage, à se réunir devant notre usine le 11 Octobre 2011 à 10 heures.*

De même nous interpelons les politiques qui se disent de gauche à nous rejoindre, non pas dans des discours mais des actes, dire que l'on nous soutien c'est bien mais le faire c'est mieux.».

TOUS ET TOUTES A GOODYEAR AMIENS LE 11 OCTOBRE !

La montée du fascisme moderne et la résurgence du fascisme ancien

La crise ininterrompue du système capitaliste est due à l'extrême concurrence entre puissances impérialistes dans le but d'obtenir un profit maximum. Le progrès technique et scientifique est une nécessité vitale pour obtenir le meilleur profit possible sur le marché.

Les multinationales sont devenues de gigantesques pieuvres qui engloutissent des centaines de milliers d'entreprises à travers des conglomérats regroupant les branches les plus diverses de la production.

Ces monopoles, multinationales, conglomérats sont des sociétés par actions de type divers, côtés ou non en Bourse, mais dépendant tous du capital financier, les banques rassemblant dépôts, transactions diverses, crédits, etc. Des établissements spécialités complètent le dispositif financier : sociétés de crédit, assurances, etc., détiennent des portefeuilles en Bourse, des biens immobiliers, terres, etc.

L'énergie et les matières premières sont l'objet d'une lutte acharnée pour leur contrôle entre les puissances impérialistes, auxquelles se rajoutent les pays dits émergents comme la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil, et d'autres pays pour leur propre consommation, mais aussi pour exporter des produits finis de qualité en constante augmentation, entrant ainsi sur le marché mondial en concurrence avec les impérialistes anciens.

L'Afrique est le continent où la concurrence pour s'approprier les matières premières est la plus forte. L'indépendance des colonies a été organisée sous la pression provoquée par la lutte des peuples. Les puissances impérialistes avaient besoin de former des élites locales comme administrateurs, cadres administratifs et militaires pour encadrer le peuple. Ces élites sont devenues la classe dirigeante et les collaborateurs des impérialistes anciens, des multinationales. Une élite à «peau noire et masque blanc» (Franz Fanon).

Ces élites doivent être de bons et loyaux serviteurs des impérialistes, veiller comme de bons «chiens de garde» le troupeau, c'est-à-dire leur peuple. Elles doivent assurer la meilleure exploitation possible des richesses du pays au profit des impérialistes et briser toute possibilité de rébellion de leur peuple, toute idée d'émancipation véritable.

C'est pourquoi se sont succédées des dictatures sanglantes depuis l'indépendance. Les impérialistes se sont séparés de leurs valets dès que ceux-ci se sont montrés trop rebelles ou incapables de remplir le contrat pour lesquels ils recevaient subventions, gratifications, pots de vin. Ils les ont remplacés par d'autres, en provoquant des guerres civiles, des coups d'Etat militaire, en organisant des assassinats, et ainsi provoquant des famines, des génocides, des massacres, l'exode de millions de personnes ruinées et sans travail, l'exil vers les pays impérialistes de millions de personnes fuyant la misère.

Les multinationales sont rachetées par les sociétés les plus fortes et grandissent. Elles sont apatrides. Elles placent leurs capitaux, c'est-à-dire celui des actionnaires sous la direction absolue des grands actionnaires regroupés dans les conseils d'administrations, là où ces capitaux rapportent le plus.

Cela entraîne des «restructurations» (en clair délocalisations et licenciements), ce qui provoque à son tour une montée de plus en plus importante du mécontentement des ouvriers et autres travailleurs, que ce soit dans les pays arabes, en Chine, en Afrique, dans les autres continents et au sein de la citadelle impérialiste elle-même comme en Grèce, en Espagne, où le mouvement de masse est sévèrement réprimé. Ce mécontentement, ces révoltes ne peuvent que prendre de l'ampleur. La crise de surproduction capitaliste entraîne la crise financière qui va continuer à s'amplifier car les Etats sont couverts de dettes et continuent néanmoins à protéger les intérêts des monopoles et à réduire les droits et les acquis sociaux acquis au prix du sang et des larmes.

C'est pourquoi ils ont besoin de plus en plus du fascisme, un fascisme rampant pour l'instant, que nous nommons fascisme moderne, appliqué par des gouvernements de droite comme en France ou de droite alliée au populisme de gauche en Italie, social-démocrate comme en Espagne ou en Grèce.

On peut observer une montée des partis d'extrême-droite de type populiste dans toute l'Europe, aux Pays-Bas, en Finlande et en Suède, en Roumanie, en Autriche, en Hongrie où ils sont au pouvoir alliés à la droite, en France où le FN inspire les mesures à caractère fasciste et raciste du gouvernement en matière d'immigration et de sécurité, reprises de façon voilée par les directions de la gauche officielle et même ouverte quand il s'agit de la sécurité.

Des partis fascistes et néo-nazis se renforcent et s'organisent. En Norvège, un néo-nazi a perpétré un massacre. En France et dans différentes régions ces groupes s'organisent. A Lyon ils ont violé une militante antifasciste, à Tours ils ont attaqué des militants anarchistes. A Nice, Nissa Rebela (nom niçois du Bloc Identitaire), est l'ex-groupe dont un des membres a tenté d'assassiner Jacques Chirac lors qu'il était président de la République. Dans différentes régions, ils se dissimulent sous des masques écologiques, identitaires, français fiers de leurs racines, opposés au mondialisme destructeur de notre économie, de nos emplois et de notre identité comme la «Ligue du Midi» (voir encart) qui se défini comme favorable à l'Europe, sans doute l'Europe blanche comme le massacreur anticommuniste norvégien. Cette «Ligue du Midi», se sent proche de la Ligue du Nord italienne.

Le capitalisme financier, système omniprésent et dominant toute l'économie et les Etats à notre époque, celle de l'impérialisme est dans une crise profonde, outre l'alternance de droite qui édifie le fascisme ou de gauche qui creuse son lit par son opportunisme, a en réserve les partis populistes d'extrême-droite, les fascistes déclarés et les groupes néo-nazis. Ces partis d'extrême droites, ces

groupuscules fascistes et néo-nazis s'organisent au sein de la police, de l'armée. Le discours démagogique, la propagande raciste et fasciste trouve un écho dans toutes les couches de la société et même dans la classe ouvrière, désemparée par l'opportunisme, la conciliation de classe, la trahison des directions des partis et syndicats censés la représenter. Pourtant il y a des sursauts : l'appartenance de classe ou populaire resurgit dans les grèves, dans les mouvements de masse, etc.

Rien n'est encore désespéré. Preuve en est, malgré la propagande de la droite, de la gauche et de l'extrême droite pour la sécurité, que les masses populaires en Alsace refusent à 100 % de devenirs des délateurs. Ce qui veut dire que les masses populaires en France ne sont pas prêtes à accepter l'inacceptable. Pour autant, nous devons être vigilants et préparer la contre-offensive. Pour cela nous devons opposer aux fascistes un véritable Front Antifasciste, qui soit Anticapitaliste, Révolutionnaire et Populaire. Ainsi nous tracerons une nette ligne de démarcation entre nous et les conciliateurs et opportunistes dont les inconséquences creusent le lit du fascisme, comme cela s'est produit dans les années trente avec les conséquences que l'on connait.

La bourgeoisie, de nouveau confrontée à une crise sans précédent et encore plus forte et dangereuse que celle qui a précédée la seconde guerre mondiale, est prête à tout pour conserver ses privilèges. Elle sait qu'elle pourra de moins en moins maitriser la situation car la crise d'aujourd'hui précède son agonie et la mort du système capitaliste. Comme un tigre blessé, elle utilisera tous les moyens pour tenter de survivre, y compris nous entraîner dans sa mort.★

LA LIGUE DU MIDI

Un militant identitaire de la Ligue du Midi, candidat aux élections cantonales à Montpellier, a été mis en examen pour rébellion, port d'arme et incitation à la haine raciale. Le samedi 30 Juillet Olivier Roudier, 36 ans, éleveur de cochons, et un de ses amis, particulièrement alcoolisés, se sont rendus à la fête de Saint-Nazaire de Pézan en hurlant *«On vient chasser les Arabes»*. Ils ont ensuite insulté un vigile et un gendarme réserviste, d'origine nord-africaine. *«Ratons, bicots, les Arabes dehors, on est chez nous, on va tous vous crevez, le crâne rasé collabo des melons»*, insultes accompagnée de saluts hitlériens. Olivier Roudier a déjà été incarcéré pour une bagarre en 2009 à la même fête.

Son père, Richard Roudier, est dirigeant de la Ligue du Midi. Lors des élections régionales de 2010, il s'est présenté en Lozère. La Ligue du Midi (inspirée de la Ligue du Nord italienne) a présenté 77 candidats dans la région Languedoc-Roussillon (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées- Orientales) et a obtenu 0, 68 % (1594 voix) des voix des inscrits. Richard Roudier est admirateur : *«Nous sommes une union de travailleurs et de salariés indépendants qui porte une critique totale du néo-libéralisme et souhaite préserver notre identité européenne.»*

correspondance du Languedoc-Roussillon

Contre le particularisme et le partielisme

POINT DE VUE DU FRONT RÉVOLUTIONNAIRE ANTICAPITALISTE/ANTIFASCISTE ET POPULAIRE (FRAP)

Le particularisme revêt plusieurs aspects ou tendances :

La tendance qui privilégie l'appartenance politique à l'intérêt général du peuple pour son émancipation.

- ★ La tendance qui privilégie l'appartenance à un syndicat contre la construction de l'Unité à la base dans l'entreprise, dans un quartier, sur une zone, un département, une région, au niveau national, européen et international.
- ★ La tendance au regroupement par ethnie ou nationalité contre l'unité des travailleurs de toutes nationalités.
- ★ La tendance à vouloir regrouper par catégorie (noire, arabe, sud-américain, turc, juif, etc.) sous le prétexte de la discrimination à leur égard plutôt que de chercher les points d'unité face à l'exploitation et au refus de droits (travail, logement, etc.). Cette tendance fait obstacle au renforcement du Front populaire et apporte de l'eau aux thèses sur l'identité nationale de la réaction, à la préférence nationale fasciste et raciste du Front National et des identitaires.
- ★ La tendance à amplifier les spécificités de telle ou telle association au lieu d'unir leurs spécificités pour renforcer l'Unité en vue d'unir les forces pour le même objectif.
- ★ La tendance à s'occuper de sa lutte dans son quartier, son entreprise, sans essayer de renforcer l'unité des quartiers populaires d'une ville, qui développe l'esprit de chapelle, de clan, de bande contre l'entraide mutuelle en vue du Front uni.
- ★ La tendance à séparer les travailleurs suivant leur croyance religieuse qui renforce l'esprit communautaire, l'intolérance religieuse et dissimule l'appartenance de classe au détriment de l'Unité.
- ★ La tendance qui tend à séparer le croyant et le non-croyant qui divise le front populaire.
- ★ La tendance qui conforte la division entre travailleurs manuels et intellectuels.
- ★ La tendance qui oppose l'ouvrier et le paysan travailleur.
- ★ La tendance qui oppose l'homme à la femme.

En tenant compte des spécificités propres à la diversité de l'être humain et de son environnement, en reconnaissant et dénonçant les discriminations, en comprenant les particularités des luttes et des combats, nous devons agir pour l'Unité et nous opposer aux prétextes des «différences», «particularités», etc., lorsque ceux-ci sont mis en avant de manière sectaire et, ce qui est majoritairement le cas, pour servir l'intérêt d'une minorité. ★

Justice de classe

LA DÉFENSE DE RUPTURE DES PRISONNIERS ET MILITANTS POLITIQUES RÉVOLUTIONNAIRES

Vive George Ibrahim Abdallah !

En matière de défense politique, il y a toujours deux méthodes : les procès de connivence ou les procès de rupture. Le procès de connivence reconnaît le tribunal qui le juge et cherche les circonstances atténuantes et l'indulgence des juges. Le procès de rupture concerne les prisonniers politiques révolutionnaires qui dénoncent le caractère de classe d'une justice qui s'inscrit dans le cadre du capitalisme et de l'impérialisme.

Le prisonnier politique ne la reconnaît pas : il se fait accusateur. Il refuse de «se repentir» de renoncer au combat de toute sa vie. L'anti-impérialiste et le combat pour la Palestine par exemple pour G.I Abdallah. Il a purgé depuis longtemps l'intégralité de sa peine de sûreté ; le juge a demandé sa libération à plusieurs reprises. Mais il est maintenu en prison parce que le parquet, nommé par l'exécutif, chaque fois a fait appel de la décision du juge. Et au moment où les masses arabes se soulèvent en protestation contre leurs dictateurs, on voit bien que pour notre gouvernement et celui du Liban, le moment n'est pas surtout pas venu pour les impérialistes et leurs valets de libérer l'un de leurs opposants. Evidemment le Liban, Israël et les USA (qui se sont réjouis à grands cris de son arrestation), ne souhaitent pas qu'un ex combattant des FARL reprenne le combat. Et la justice de l'Etat français s'exécute.

Justice revancharde contre les militants révolutionnaires

Alors rappelons-nous de ce qu'a été récemment cette même justice revancharde contre les détenus d'Action Directe : libérations au compte-gouttes et très relatives, très lentes, avec des étapes et même des reculs, un ré-emprisonnement par exemple. Et reportons-nous, bien des années en arrière, au temps de la guerre d'Algérie. Ceux qui combattaient pour l'indépendance de leur pays (colonie française qualifiée administrativement de département français), sont, tout comme les résistants pendant l'occupation nazie, traités de terroristes et jugés comme des criminels de droit commun. Ils sont condamnés par un système judiciaire qu'ils récusent : celui de l'oppresseur. Ils revendiquent leur droit de combattre pour la libération nationale de leur pays.

Reportons-nous encore plus loin en arrière, vingt-cinq siècles, l'Antiquité grecque : Sophocle nous raconte la tragédie d'Antigone qui refuse de se plier à la loi de Créon qui interdit de rendre les honneurs funèbres à Polynice (frère d'Antigone) et de «livrer sa dépouille aux vautours et aux chiens». Le prétexte est que Polynice est un traître à la patrie. Comme les

fellaghas algériens traîtres à la France, comme les Palestiniens, etc., et tous les résistants à un ordre colonial injuste et à l'oppression impérialiste. Il s'agit donc de procès où l'accusé et le juge se réclament de valeurs absolument antagonistes. Antigone de la loi divine, Créon de la loi du tyran. Antigone et tous les résistants refusent le bien fondé de la loi de celui qui instruit le procès. Il ne veut pas d'indulgence : il veut être reconnu devant l'ensemble des autres opprimés comme l'un des leurs et il parle en leur nom à tous. Et la «justice» est bien embarrassée : l'accusé se fait accusateur ! Il dénonce la «justice» ! La justice de classe, la justice impérialiste et nous revenons ainsi à George Ibrahim Abdallah qui, comme Antigone, préfère rester en prison plutôt que reconnaître la loi de l'adversaire, de renoncer à son combat. Car un tel renoncement serait dénoncer la solidarité avec tous les combattants du monde.

Rappelons-la déclaration de G.I Abdallah devant le tribunal français en 1987 : ***«Je tiens simplement à signaler, à vous qui avez le droit légal de me juger ainsi qu'à tous ceux qui ont la légitimité d'en faire autant, le fait suivant : je suis accusé d'assassinat et de complicité pour avoir été en France avant ou après des attentats. Que dire alors de Monsieur Jean-Christophe Mitterand qui était en Palestine occupée à Kfar Hanassi quand la soldatesque sioniste se livrait aux pires excès ? Que dire du ministre de la défense français qui se rendait à Beyrouth sur les chars de Sharon en 1982 lors de l'invasion du Liban pour exprimer son soutien aux avant-gardes de votre monde «libre» ? Que dire de tous ceux qui livraient et livrent encore les fleurons de leurs arsenaux aux agresseurs de notre peuple, des Jéricho2 à tête thermonucléaire aux F16 ?»***

Le refus des démocraties bourgeoises de reconnaître qu'elles détiennent des prisonniers politiques relève de ce même déni de l'identité des combattants. Quand les militants s'emparent d'un trésor d'une banque quelconque pour alimenter une lutte juste, la justice, elle, tout en reconnaissant qu'il ne s'agit en aucun cas d'une appropriation à titre privé et pour des intérêt personnels, juge les militants comme des délinquants de droit commun. On se souvient des procès en France des militants espagnols du GRAPO (Groupe de Résistance Antifasciste du Premier Octobre), il n'y a pas si longtemps. On se souvient des grèves de la faim jusqu'à la mort des militants irlandais pour se faire reconnaître comme combattants politiques nationalistes. Quelle genre de justice incarnait Mme Thatcher ?

LA JUSTICE BOURGEOISE PERFECTIONNE SES LOIS RÉPRESSIVES CONTRE LA JEUNESSE DES QUARTIERS

Chronique d'une guerre annoncée contre la jeunesse populaire

Nous sommes en France, en 2011 et le gouvernement est en train de peaufiner une énième mouture de l'ordonnance du 2 février 1945, loi qui donnait la primauté à la prévention sur la répression dans son application de la justice aux mineurs (document retouché 34 fois dont 12 fois ces dix dernières années). Le gouvernement est en train d'essayer de faire passer sa nouvelle réforme en douce et en urgence devant le Parlement. ***«Tout deviendra prétexte à l'enfermement du jeune,»*** déclare Me D. Attias, avocate spécialisée dans la défense des enfants.

Le gouvernement ferme des classes, chasse les professeurs des écoles et construit prisons et centres éducatifs fermés (CEF). Bref, les jeunes punis une première fois parce qu'ils sont nés au mauvais endroit (adresse impossible à donner sur n'importe quel CV), punis une deuxième fois parce qu'ils vivent dans des ghettos où le chômage atteint des taux vertigineux, punis une troisième fois parce que leurs écoles ne peuvent pas compenser tout ce dont la société les a privé. La loi a été votée et le Conseil Constitutionnel appelé à la rescousse de quelques opposants vient de valider l'essentiel de la réforme de la justice des mineurs dans le sens de l'aggravation des peines plutôt que celui de renforcer le caractère de prévention.

Envoyer l'armée en banlieue ou renforcer les forces de police ?

Le n° 4 de notre revue avait proposé une fiche de lecture prémonitoire en quelque sorte : *«Opération banlieues : comment l'Etat prépare la guerre urbaine dans les cités françaises».* L'ennemi intérieur habite les banlieues populaires. En 2005, la gauche atteinte de crétinisme électoral et la droite, unanimes, avaient qualifié d'émeutes la révolte de la jeunesse populaire contre l'Etat policier assassin de l'un des siens. Et voilà qu'aujourd'hui un maire de la Seine St Denis (93) propose l'intervention de l'armée dans les cités pour *«mettre fin au trafic de drogue».* 12 maires du même département traitent cette proposition de *«terrible renoncement»*. Ce qui signifie en clair qu'ils ne veulent pas l'armée mais davantage de police. *«Ce n'est pas à l'armée mais aux forces de police d'assurer la sécurité publique». «La police a les compétences pour mettre hors d'état de nuire les trafiquants de drogue pour peu qu'on lui en donne les moyens»*, etc., etc.

Les maires signataires reconnaissent que *«l'exigence de justice sociale doit être replacée au cœur du débat sur les banlieues»* ; ils parlent du chômage *«nettement au-dessus de la moyenne régionale»,* de la précarité qui progresse à grands pas, etc. Et avant de constater que *«cette situation est révélatrice de la nécessité de transformer profondément cette société»*, ils appellent au renforcement de l'état policier dans le 93 : *«la Seine St Denis a besoin d'une police républicaine pour démanteler les trafics et de justice sociale pour vaincre les discriminations territoriales».* Inconscience ? Hypocrisie ? Gâtisme électoraliste ? Qu'importe ! La dernière offensive gouvernementale va s'attaquer au trafic de drogue dans les quartiers. Or chacun sait que s'attaquer véritablement au trafic de la drogue, c'est s'attaquer au blanchiment par les banques de l'argent dit sale et aux paradis fiscaux. On sait que les grandes rodomontades du Président sur ce sujet ne peuvent que rester lettre morte vu la nature du système qu'il incarne.

Rappelons que ce sont les puissances occidentales qui ont mené les différentes guerres de l'opium en Asie. Et la vente de l'opium rapportait alors à la Régie des milliards de piastres puisqu'elle avait le monopole de la vente en France. *«La raison de l'affolement de nos nations occidentales et des déclarations martiales de leurs dirigeants est tout aussi facile à saisir : ce ne sont plus la Chine et le Vietnam qui crèvent de l'opium ….. mais les jeunes des banlieues de Lille, de Lyon ou de Paris, de la place Stalingrad ou du quai de Jemmapes, comme ceux des villes moyennes du sillon rhodanien.» «C'est le propre en effet d'une société corrompue et exténuée de n'avoir plus rien à offrir que des paradis artificiels avec la mort à la clef. Qu'elle ait en plus l'audace de traduire en justice ses victimes…me paraît être le comble de l'impudeur.»* (Pierre Chaunu dans *Le Figaro Littéraire*).

Rappelons aussi le jugement d'un avocat à propos de la délinquance juvénile : *«La délinquance juvénile ne relève pas plus de la fausse indulgence que de la sévérité ou de quelque traitement social. Elle traduit l'échec d'une société. Le crime en lui est moins grave que ce qui l'a rendu possible : cette révolte de l'enfant un monde dépourvu du moindre sens».*

Et pour le *Daily Telegraph* et le *Financial Times* après les «émeutes» de Tottenha, ce ne serait pas aux enfants qu'il faudrait mener la *«guerre totale»* (paroles de David Cameron). Ces journaux conservateurs préfèrent montrer du doigt le mauvais exemple donné par les banques responsables du crash des subprimes et les parlementaires impliqués dans les scandales des notes de frais. Les émeutiers n'ont fait que copier les élites *«cupides, imprudentes et irresponsables».*

Les économistes s'alarment des ravages de la spéculation en Bourse sur les retraites par capitalisation (tant vantées ici aussi par le gouvernement). *«Dans les rues du quartier de Tottenham comme dans les salles de marché de la City, le sentiment d'impunité est la règle : les banquiers coupables sont de retour. La liste des PDG revenants est longue à lire la presse financière. Aucun dirigeant de banque n'a été appréhendé, jugé ni condamné à la prison même dans les cas de fraude avérée sur les crédits hypothécaires. Les traders peuvent facilement se jouer des nouvelles barrières mises en place pour limiter les risques crées par des salaires et des primes excessifs.» «Tandis que les revenus moyens des patrons des cent plus grosses capitalisations de la Bourse de Londres s'est accru de 32 % en 2010, celui de leurs employés n'a augmenté que de 2 % en moyenne. Sans parler de ceux qui ont perdu leur travail et leur logement».*

Ce que rapportent les deux journaux conservateurs britanniques peut s'appliquer mot pour mot à la France. Et ni les préfets de choc (en 93), ni les promesses de tolérance zéro n'y changeront rien. Les victimes du *«règne triomphant de la spéculation et des affaires, de la boutique et de la Bourse»* se révolteront nécessairement dans l'espoir de faire changer le monde qui les opprime. ★

Espagne : Crise et mouvement de masse

La réforme du marché du travail mise en place en 2010 avait déjà flexibilisé le marché du travail en rendant les licenciements moins coûteux et plus expéditifs. Le décret sur la baisse des salaires des fonctionnaires de juin dernier avait imposé une réduction de 5 à 7 %, l'âge de la retraite a été repoussé à 67 ans. Le taux de chômage est de 21 %, 43 % chez les jeunes de moins de 25 ans.

L'opinion ne se reconnait plus dans le bipartisme institutionnel : 60 % de la population espagnole approuve le mouvement des indignés, 90 % des espagnols ne se sentent pas représentés par les partis politiques. Mais même si la majorité des gens pense que le mouvement des indignés est un sérieux avertissement à la classe politique, ils ne pensent pas qu'il débouchera sur la formation d'un parti politique. En tout cas, il est clair pour la majorité qu'il ne sera pas oublié.

Les indignés pensent qu'il faut s'organiser, en s'appuyant sur les organisations qui se mettent en place dans les quartiers. Les indignés dénoncent le système d'alternance PSOE, PP, ces partis de gouvernement.

Le mouvement revendique son indépendance vis des syndicats. «Nous avons reçu la visite sur le campement des personnes syndiquées et même des syndicalistes venus nous soutenir individuellement, mais nous restons à distance des syndicats institutionnels tel que l'UGT ou les CCOO car ils ont dans les faits accompagnés les mesures d'austérité mis en place par le gouvernement». «Nous ne nous reconnaissons pas dans ce qu'ils sont devenus, ils disent «révolution» et ils signent des réformes comme celle qui prévoit le recul de départ à la retraite !».

Pour les CCOO, l'insupportable taux de chômage, la persistance de la crise, sa gestion irréaliste centrée sur une réduction rapide et drastique des déficits et surtout l'absence de perspectives d'avenir, obligent à reconsidérer la démarche suivie et l'offensive syndicale et sociale.

On a l'impression d'une «autocritique», mais voilà les propositions des CCOO : «une sortie plus juste et équitable de la crise, une politique de l'emploi digne et stable, le rétablissement des droits du travail, le développement de services publics de qualité.» Du baratin ! Pas étonnant que les syndicats soient attaqués par le mouvement.

Le mot d'ordre des syndicats européens pourrait être «conciliateurs de tous les pays, unissez-vous» ! ★

Israël : Vers un mvt populaire ?

Devant la hausse des prix, la militarisation du pays dûe à la politique coloniale en Palestine, la montée du chômage, la crise n'épargne pas Israël. C'est pourquoi les dirigeants de la classe dominante, sous couvert de la «démocratie», imposent une forme de fascisme moderne ; la répression étant jusqu'à ce jour dirigée à l'intérieur du pays contre les palestiniens, qui sont discriminés, surveillés, suspectés. De plus les partis religieux intégristes, l'extrême-droite sont des expansionnistes qui sont prêts à de nouvelles guerres pour réaliser le «grand Israël». La classe dirigeante, les partis aujourd'hui au pouvoir mais aussi ceux qui les ont précédé, ont mené la politique militariste d'Israël, politique qui dans la période d'agonie du capitalisme fait éclater la contestation populaire.

Celle-ci s'alimente des révoltes arabes, dirigées contre les «chiens de garde» de l'impérialisme qui confortait la politique des gouvernements réactionnaires d'Israël, responsable de la montée des prix, du chômage, de la dette d'Israël envers l'impérialisme américain lui-même couvert de dette. Ainsi la contestation populaire en Israël, au coeur du Moyen-Orient, peut devenir une des composantes dans cette région de la contestation qui s'y poursuit contre les «chiens de garde» contre l'impérialisme. A condition que la lutte sur le plan politique et idéologique en finisse avec les prétentions des intégristes de tout poil, dont l'objectif est de maintenir l'exploitation de l'homme par l'homme sous d'autres formes.

Pour que les révoltes populaires ne soient pas récupérées, elles doivent dépasser les limites de l'indignation, passer de la colère ouverte à la libération totale et générale des peuples, à la destruction de l'Etat bourgeois. Le pacifisme respectable n'est plus de mise face aux chars des classes dirigeantes, il faudra nécessairement passer de l'arme de la critique à la critique par les armes. ★

Les émeutes en Grande Bretagne

Les émeutes, les révoltes, les révolutions ont leurs sources dans un processus accumulatif de divers facteurs qui conditionnent la vie des gens et particulièrement les plus pauvres, les plus exploités, les plus opprimés, les plus humiliés.

La crise telle qu'elle se déroule sous nos yeux a un caractère universel. C'est pourquoi nous avons assisté à la révolte, au soulèvement dans les pays arabes, au mouvement des indignés en Espagne, comme on a assisté à la révolte des banlieues en France en 2005, etc.

La révolte en Grande Bretagne est partie d'un fait divers : un homme a été tué par la police. Cela a déclenché immédiatement des affrontements avec la police qui est, comme dans tous les pays, ressentie comme le «chien de garde» de l'Etat, représentant de la classe dominante et de son système d'exploitation. C'est ce système qui réduit à la misère des couches de plus en plus importantes de la population, dont un pourcentage élevé de la jeunesse, particulièrement la jeunesse immigrée, issue de l'immigration, mais aussi, fait relativement nouveau, la jeunesse issue des couches moyennes, bardée de diplômes, jeunesse sans avenir. La jeunesse immigrée ou issue de l'immigration est particulièrement harcelée par la police sur fond de montée du racisme et de la xénophobie.

Au cours des émeutes, des magasins ont été attaqués et dévalisés. Les jeunes les plus pauvres sont privés de tout alors que le martelage publicitaire invite à la consommation, que les marques sont mises en avant et ne leurs sont pas accessibles. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle sont principalement dévalisés les magasins de vêtements, hi-fi, informatique, chaussures. Le choix n'est pas toujours judicieux car cela dresse une partie de la population contre eux, alors que dévaliser ou même briser la vitrine d'une banque est mieux compris, tout comme le pillage d'un supermarché.

Mais cela n'est pas l'essentiel. Ce qui est essentiel, c'est de constater que les émeutes, les révoltes, reflètent le malaise profond de la société dans tous les pays du monde, malaise qui frappe les couches populaires dans tous les pays et qui alimente la révolte.

Comme on dit «lorsqu'il y a oppression, il y a résistance» et «on a raison de se révolter».

Les émeutes de Grande Bretagne sont partie intégrante de la contestation générale du système qui s'exprime sous différentes formes à l'étape actuelle : pacifique, semi-pacifique, sans organisations structurées, avec un début d'organisation, souvent encore réformiste faute de direction, armée ou semi-armée, ou dirigées par un parti dans les guerres populaires comme en Inde, aux Philippines.

Nous sommes dans un processus de prise de conscience de la nécessité d'un changement profond, véritable, d'un constat que le système capitaliste est à bout de souffle, mais qu'il ne tombera tout seul, que la lutte va être dure, que le processus en cours est irréversible. Que l'avenir est à la Révolution. ★

La lutte pour le logement continue !

★ Los Angeles à Montreuil

Les occupants de la maison vide, renommée Los Angeles, continuent la lutte pour pouvoir rester dans cette maison qui appartient au fonds d'investissement privé Proudreed, dont le patrimoine est de plus de 2 milliards d'euros représentant plus de 2, 8 millions de m² (chiffres de 2007).

★ Les Sorins à Montreuil

Les 300 personnes du collectif des Sorins qui occupaient une usine désaffectée se sont fait expulsé début août. Elles se retrouvent maintenant boulevard Chanzy sur un terrain de foot. La lutte continue ! Chaque mercredi repas de soutien.

★ Les expulsés de la barre Balzac à la Courneuve

Les familles sont toujours dehors sous tente et le maire n'a toujours pas daigné lever le petit doigt pour leur venir en aide. La pression doit se faire de plus en plus ferme sur cette mairie «de gauche» !

★ Le foyer-taudis d'Epinay

Les résidents et leurs soutiens ont pu rencontrer la direction de l'AFTAM. Cette dernière a bien voulu donner des documents concernant le processus de relogement des années passées. Mais l'AFTAM continue les menaces d'expulsion !

À CONSULTER

Pour des nouvelles régulières sur les luttes, visitez le blog de la Cause du Peuple : lacausedupeuple.blogspot.com

abonnement/contact

La **Cause du Peuple** vit **par et pour les luttes**. Ce journal est le fruit du travail d'une **équipe de militants et de militantes**.

Votre **participation** au journal est **importante** :

★Devenez **correspondant** (envoi d'informations sur les luttes de votre région ou autre) et/ou **diffuseur du journal** dans votre ville, département, région

★**Ecrivez nous** pour réagir aux articles ou **envoyez** directement vos articles à la rédaction

★**Collez** des affiches et autocollants de la CdP autour de chez vous (à demander par mail ou par courrier)

Vous pouvez aussi nous soutenir :

★**Abonnez-vous**
(20€ = 1 an - ou plus pour soutenir).

SR, 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS
lacausedupeuple@gmail.com
lacausedupeuple.blogspot.com

Imp. Spé.